

Sarrebourg, le 05 juin 2024

Juridique - Territoires

Objet : Elaboration Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du District Urbain de Faulquemont - Diagnostic et concertation agricole

Madame, Monsieur,

Siège Social
64 Avenue André Malraux
CS 80015
57045 METZ Cedex 1

www.cda-moselle.fr

Le Conseil Communautaire du District Urbain de Faulquemont s'est engagé à élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur l'ensemble de son territoire. Ce document de planification définira un projet de territoire partagé à l'échelle des communes du DUF. Il a vocation d'une part, à définir des règles d'urbanisme permettant un développement urbain maîtrisé et harmonieux et d'autre part, à promouvoir la pérennité et la préservation des espaces agricoles et naturels.

Dans ce cadre, la Chambre d'Agriculture de la Moselle a été chargée de mettre à jour le diagnostic agricole qui avait été réalisé en 2017 sur l'ensemble du territoire communautaire. Celui-ci avait pour objectif principal de localiser les bâtiments agricoles et d'identifier leur destination et leur périmètre de protection.

Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance du document PDF concernant votre commune et votre exploitation via le lien suivant :

<https://www.grosfichiers.com/kH94J24y7n9>

Merci de me faire part des modifications ayant pu être apportées depuis 2017 (constructions de nouveaux bâtiments, changement de destination, évolution de la SAU, évolution du cheptel présent, changement d'ateliers, cessation d'activité, installation, etc....).

Dans le lien vous trouverez également un fichier nommé "TABLEAU LISTE" qui identifie par commune toutes les structures d'exploitation enquêtées en 2017.

Merci de valider les informations pour votre exploitation.

Je vous demande de bien vouloir me faire un retour sur les modifications à apporter aux documents avant le 28 juin prochain par courrier ou par retour de mail.

Je tiendrai par ailleurs une permanence dans les locaux du DUF :

le 24 juin prochain

5 avenue Jean Monnet 57380 FAULQUEMONT

entre 9h et 16h non-stop

pour recueillir vos remarques et/ou demande de modifications.

Sans retour de votre part au 28/06 (via courrier, mail ou entretien lors de la permanence du 24/06) aucune modification ne sera apportée pour vous au diagnostic agricole de 2017.

Vous pouvez-si besoin me contacter

par mail stephane.hisiger@moselle.chambagri.fr ou au 06 07 10 77 67.

Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

**Le Chargé d'Etudes
en Urbanisme et Aménagement Rural
Stéphane HISIGER**